

Etude 2022

# PROFIL DES GANGUIS DU VAR

Activité de pêche des navires de moins de 12 mètres entre 2008 et 2018



PELA-Méd  
Pêcheurs Engagés pour  
L'Avenir de la Méditerranée



Ifremer  
Système  
d'Informations  
Halieutiques

Amure  
CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DE LA MER



## **PLANÈTE MER**

La mission que Planète Mer s'est donnée, c'est d'agir tous ensemble pour retrouver un équilibre durable entre la vie marine et les activités humaines. Nous intervenons dans 3 domaines d'action : la protection de la biodiversité marine, la gestion des ressources de pêche, la restauration des milieux dégradés. Pour atteindre nos objectifs, nous construisons avec les parties prenantes des solutions concrètes, sur le terrain, reproductibles sur d'autres territoires et qui peuvent être reprises et mises en œuvre dans les politiques publiques le cas échéant. Planète Mer est une association reconnue d'intérêt général.

## **LE CDPMEM Var**

Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Var, est une organisation interprofessionnelle des métiers de la pêche maritime et des élevages marins du Var. Organisme professionnel de droit privé chargé de missions de service public, il fédère près de 200 professionnels. Au quotidien, il s'engage pour la préservation et le développement des métiers traditionnels de la pêche. Ses missions sont d'assurer la représentation et la promotion, au niveau départemental, des intérêts généraux des professionnels exerçant une activité de pêche maritime ou d'élevage marin et d'assurer, auprès des entreprises de pêche et des salariés de ces entreprises, une mission d'information et de conseil.

## **L'IFREMER**

L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer est reconnu dans le monde entier comme l'un des tout premiers instituts en sciences et technologies marines. L'Ifremer s'inscrit dans une double perspective de développement durable et de science ouverte. Ses salariés mènent des recherches, produisent des expertises et créent des innovations pour protéger et restaurer l'océan, exploiter ses ressources de manière responsable, partager les données marines et proposer de nouveaux services à toutes les parties prenantes.

## **L'UMR 6308 AMURE**

L'Unité Mixte de Recherche Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux est un centre de recherche et de formation pluridisciplinaire en sciences sociales et humaines axé sur la mer, rattaché à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), au Département Ressources Biologiques et Environnement (RBE) de l'Ifremer, et associé au CNRS. Les domaines de recherche menés au sein d'AMURE incluent l'analyse et l'évaluation des politiques publiques et des institutions dans les domaines du développement des territoires et des activités maritimes, de l'exploitation des ressources et de la conservation des écosystèmes marins et côtiers.

## LES PORTEURS DE PROJET



## LES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



## LES PARTENAIRES FINANCIERS



## PUBLICATION

**Responsable de publication :** Planète Mer

**Copyright :** Planète Mer

La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou non commerciales est permise sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteurs à condition que la source soit dûment citée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteurs.

**Citation :** Racine M., Léonardi S., Gourguet S., Lepetit A., 2022. Profils des navires de petite pêche du Var. La flottille varoise des ganguis : étude de l'activité générale de pêche, des débarquements et des caractéristiques des navires de - 12 m du Var entre 2008 et 2018. Programme PELA-Méd. Planète Mer. 35 pages.

**Mise en page :** Mickael Racine et Agence de communication Pollen

**Photographie en couverture :** © Planète Mer – A. Lepetit

**Disponible sur :** [planetemer.org](http://planetemer.org)

Février 2022

# PROFIL DES GANGUIS DU VAR

La flottille varoise des ganguis : étude des activités de pêche, des débarquements et des caractéristiques des navires de moins de 12 mètres du Var entre 2008 et 2018

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le CDPMEM Var, partenaire clé sans qui PELA-Méd ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Nous exprimons notre reconnaissance auprès de Sophie Gourguet et Sophie Léonardi de l'Ifremer Brest – UMR AMURE qui ont encadré cette étude et permis la réalisation de ce recueil. Nous remercions le Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer nous ayant mis à disposition les jeux de données qui ont rendu ces analyses possibles. Aux pêcheurs qui innovent, cherchent à minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement et qui fournissent des produits de la mer de qualité. Planète Mer remercie également la Fondation Daniel & Nina Carasso, France Filière Pêche, la Fondation Une goutte d'eau pour notre planète ainsi que la Fondation d'entreprise Carrefour de soutenir le programme PELA-Méd et ainsi, la pêche artisanale aux petits métiers du Var.



# SOMMAIRE

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>6</b>
<b>DÉFINITIONS</b>	<b>7</b>
<b>PRÉAMBULE</b>	<b>8</b>
<b>LA FLOTTILLE DES GANGUIS</b>	<b>10</b>
Caractéristiques des navires	11
Evolution de l'activité et de la production	15
Dépendance et contribution	20
Les métiers exercés	24
Bilan	27
<b>TABLEAU COMPARATIF DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FLOTTE DE PÊCHE DU VAR ET DE SES PRINCIPALES FLOTTILLES</b>	<b>28</b>
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>31</b>
Les ateliers participatifs de l'étude	31
Valoriser l'expérience des pêcheurs	32
<b>RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES GÉOGRAPHIQUES</b>	<b>33</b>
<b>RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES SUR LES GANGUIS</b>	<b>34</b>



# AVANT-PROPOS

La pêche professionnelle dans le Var est une petite pêche côtière pratiquée par des unités de dimension et capacité réduite, marquée par une forte polyvalence. Cette pêche fait depuis une dizaine d'années face à de nombreux défis. Pour y répondre, Planète Mer en collaboration avec le Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins du Var (CDPMEM Var) a construit le programme PELA-Méd (Pêcheurs Engagés pour L'Avenir de la MEDiterranée) pour améliorer notamment la connaissance et la gestion des pêches du Var.

Le modèle économique des bateaux aux "petits métiers" dans le département du Var est construit sur plusieurs saisons (et même pour certains armateurs sur le recours à une autre activité professionnelle). Pour chaque saison, les pêcheurs choisissent un ou plusieurs métiers permettant la capture des espèces cibles recherchées. D'après leurs dires, certains métiers sont particulièrement structurants pour la flotte de pêche varoise. En effet, ils sont pratiqués par une majorité de bateaux et représentent un chiffre d'affaires important pour leur activité. La situation de cette flotte amène à se poser la question de la dépendance économique des entreprises de pêche à certaines espèces et quelles peuvent être les mesures de régulation (de l'accès) à mettre en place afin d'améliorer la situation économique de ces entreprises tout en exploitant durablement les ressources.

Afin de répondre à cette question, cette étude propose d'analyser la contribution et la dépendance aux espèces pêchées et aux métiers exercés de la flotte de pêche du Var et des 4 principales flottilles de pêche identifiées. Ces analyses sont basées sur plusieurs jeux de données mis à disposition par le Système d'Information Halieutique (SIH) de l'Ifremer. Ces données ont été collectées dans le cadre du programme OBSDEB sur la période 2008-2018 pour les navires du quartier maritime de Toulon.

Ce document, présentant les principaux résultats, a vocation d'alimenter une discussion entre pêcheurs et scientifiques lors de futurs ateliers participatifs. L'objectif est de confronter les résultats issus des modèles théoriques estimés par le SIH et l'expérience de terrain acquise par les professionnels de la pêche.

La prise en compte de l'expérience des pêcheurs est primordiale afin de mieux comprendre la dépendance économique des flottilles de pêche du Var aux espèces et aux métiers. Elle permettra de pouvoir réfléchir aux outils et mesures de gestion et de régulation de l'accès aux ressources par anticipation des conséquences économiques sur la flotte de pêche du Var.

# DÉFINITIONS

La « flottille » est un ensemble de navires de pêche présentant des stratégies d'exploitation similaires dans le choix des métiers exercés et espèces ciblées au cours d'une même période : une année dans cette étude. Une flottille est donc un groupe de navires partageant, durant une année, des caractéristiques similaires en termes technique, de structure économique et d'activités de pêche. La typologie des flottilles utilisée dans cette étude a été développée par l'Ifremer pour les navires de pêche français à l'échelle de la Méditerranée<sup>1</sup>.

Un « métier » est le croisement entre l'engin de pêche utilisé et l'espèce ciblée (ex : filets à rascasses, plongées à oursins, etc.).

La « Capture Par Unité d'Effort » (CPUE) est un rendement symbole à la fois d'une valeur économique et écologique. Il s'agit d'une mesure indirecte de l'abondance d'une ressource collectée. Dans ce rapport, elle est calculée en volume débarqué (kg) par marée et matérialise la quantité de ressources halieutiques pêchées par sortie de pêche. Une diminution de la CPUE renvoie donc à une baisse de l'efficacité de pêche.

Le terme « nca » désigne l'ensemble des espèces du même genre de poisson pêché. Lorsque « nca » est mentionné cela signifie que les individus n'ont pas été identifiés au niveau de l'espèce.

Les « poissons marins nca » désignent un ensemble de poissons marins dont l'espèce n'a pas été identifiée lors du recensement.

Le terme « autres » regroupe l'ensemble des espèces qui ne font pas partie des 10 principales espèces du paramètre étudié (volume, valeur) sur la série.

Le terme « soupe » désigne un ensemble de poissons de roche (notamment les rascasses et les crénilabres) ayant pour finalité la cuisine de la traditionnelle soupe varoise.

Le terme « dépendance » d'une flottille à une espèce désigne la part des débarquements totaux de la flottille attribuable à cette espèce.

Le terme « contribution » d'une flottille à une espèce désigne la part de cette flottille aux débarquements en volume totaux de l'espèce dans le Var.

---

<sup>1</sup>Macher Claire, Demaneche Sebastien, Gamp Elodie, Merrien Claude, Lespagnol Patrick, Daures Fabienne, Leblond Emilie, Berthou Patrick, Ruchon François, Brigaudeau Cecile (2015). Typologie des flottilles pour la Méditerranée. Document méthodologique 2015 (accessible sur demande sur archimer).

# PRÉAMBULE

Les résultats présentés dans ce document sont issus des analyses de plusieurs bases de données mises à disposition par le Système d'Informations Halieutiques (SIH) de l'Ifremer dont :

- Des données agrégées issues du programme d'observation des marées au débarquement, mené au retour de marée (OBSDEB<sup>1</sup>) des navires côtiers de moins de 12 mètres déployés en Méditerranée, dont le Var, de 2008 à 2018 (estimations des efforts de pêche, captures et valeurs débarquées par flottille des pêcheries côtières) ;
- Des informations agrégées à l'échelle de la flottille issues du fichier FPC (Fichier Flotte de Pêche Communautaire) ;
- Des données d'Activité<sup>2</sup> qui recensent notamment les métiers pratiqués chaque mois par les navires et les données d'affectation de chaque navire à une flottille de pêche annuelle.

Ce document concerne uniquement les navires du Var<sup>3</sup> de moins de 12 mètres ayant exercé une activité de pêche aux petits métiers en mer et en lagune entre 2008 à 2018, et étant identifiés comme appartenant à la flottille des ganguis.

Les résultats de l'étude n'engagent que leurs auteurs.

---

<sup>1</sup>Données d'effort ou de production extrapolées - Source DPMA et Ifremer SIH, traitement des données Ifremer - Système d'Informations Halieutiques

<sup>2</sup>Source Ifremer - Système d'Informations Halieutiques

<sup>3</sup>Quartier maritime de Toulon





# LA FLOTTILLE VAROISE DES GANGUIS

## Le navire moyen des ganguis sur la période 2008-2018

### Le gangui « type » au débarquement



Evolution moyenne des volumes débarqués, des valeurs débarquées, du nombre de marées et de la puissance motrice entre 2008 et 2018 : (+) signifie augmentation moyenne sur l'ensemble de la période et (-) signifie diminution moyenne sur l'ensemble de la période

\*Valeur débarquée

# Caractéristiques des navires

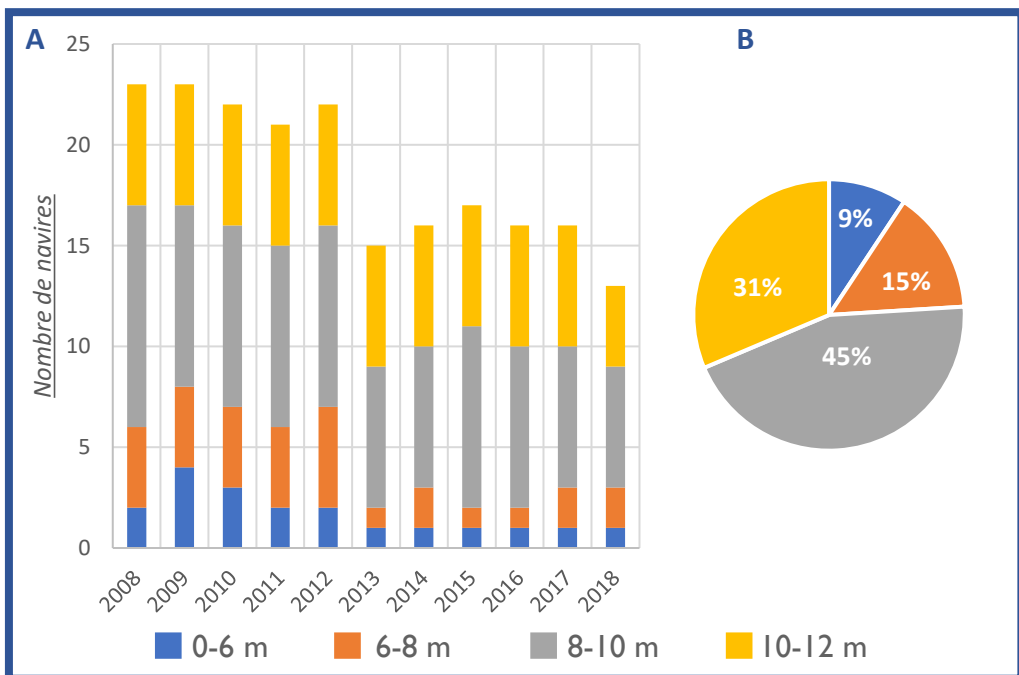
## Evolution du nombre de navires

**-43%**

C'est la diminution du nombre de navires de cette flottille entre 2008 et 2018. Le nombre de navires de pêche est passé de 23 à 13 sur la période (-43%). La diminution générale est constante bien qu'il y ait eu une remontée du nombre de navires associé à cette flottille en 2015 (17 unités).

## Répartition du nombre de navires par classe de taille

Entre 2008 et 2018, le nombre de navire de moins de 6 mètres a diminué de moitié (de 2 en 2008 à 1 en 2018). Le nombre de navires de 6 à 8 mètres a diminué également de 50% passant de 4 (2008) à 2 unités (2018). Le nombre de navires de 8 à 10 mètres a également connu une forte réduction passant de 11 à 6 embarcations sur la période (-46%). Le nombre de navires de 10 à 12 mètres est resté stable entre 2008 et 2017 avec 6 bateaux avant de diminuer pour atteindre 4 navires (-33%) sur la dernière année.

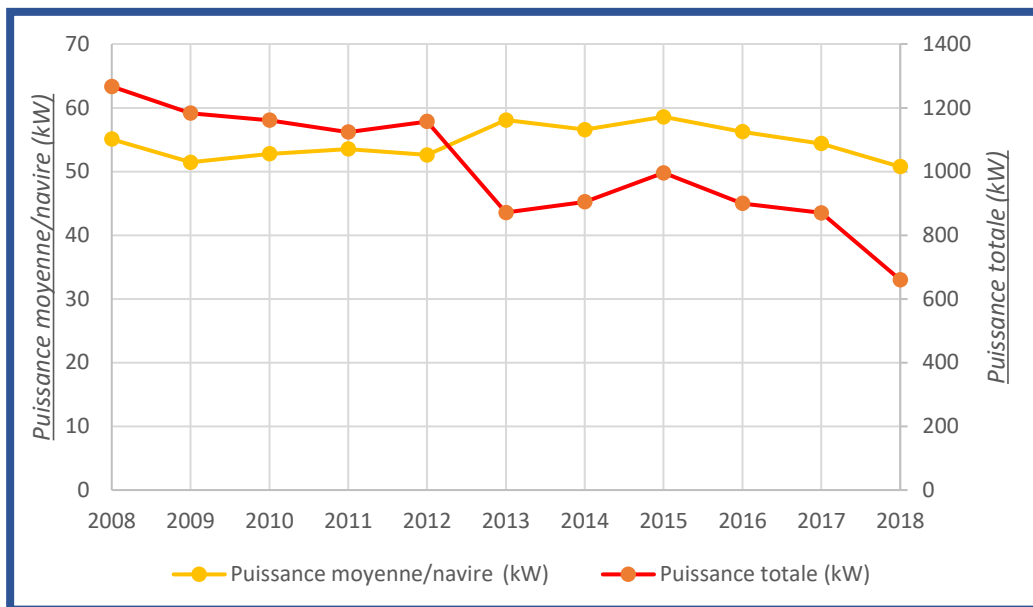


(A) Evolution du nombre de navires de pêche des différentes classes de taille de la flottille des ganguis du Var entre 2008 et 2018, (B) Proportions des classes de taille composant la flottille des ganguis du Var (2008-2018)

## Evolution de la puissance motrice moyenne

**-9%**

C'est la diminution de la puissance motrice moyenne d'un navire de la flottille des ganguis qui est passée de 55 kW à 50 kW entre 2008 et 2018 (-9%). Néanmoins, elle augmente légèrement entre 2008 et 2013 où elle se stabilise autour de 58 kW (+5%) pendant 2 ans avant de diminuer sur les 3 dernières années. En parallèle, la puissance motrice totale est divisée par deux (de 1250 kW à 650 kW) entre 2008 et 2018



*Évolution de la puissance motrice moyenne par navire et de la puissance motrice totale de la flottille des ganguis entre 2008 et 2018*



## Pistes d'analyse

La diminution du nombre de navires en 2013 semble anticiper le plan de gestion ciblant les ganguis depuis 2014 (Arrêté du 15 avril 2014 portant adoption de plans de gestion pour les activités de pêche professionnelle à la senne de plage et au gangui en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français) et le plan de sortie de flotte depuis 2016 (Arrêté du 4 mai 2016 relatif à la mise en œuvre d'un plan de sortie de flotte pour les navires pêchant au moyen d'un gangui sur les posidonies de Méditerranée). Cependant, aucune réglementation ne semble expliquer la rupture de l'activité de la flottille dès 2013 et non en 2014 ou en 2016.

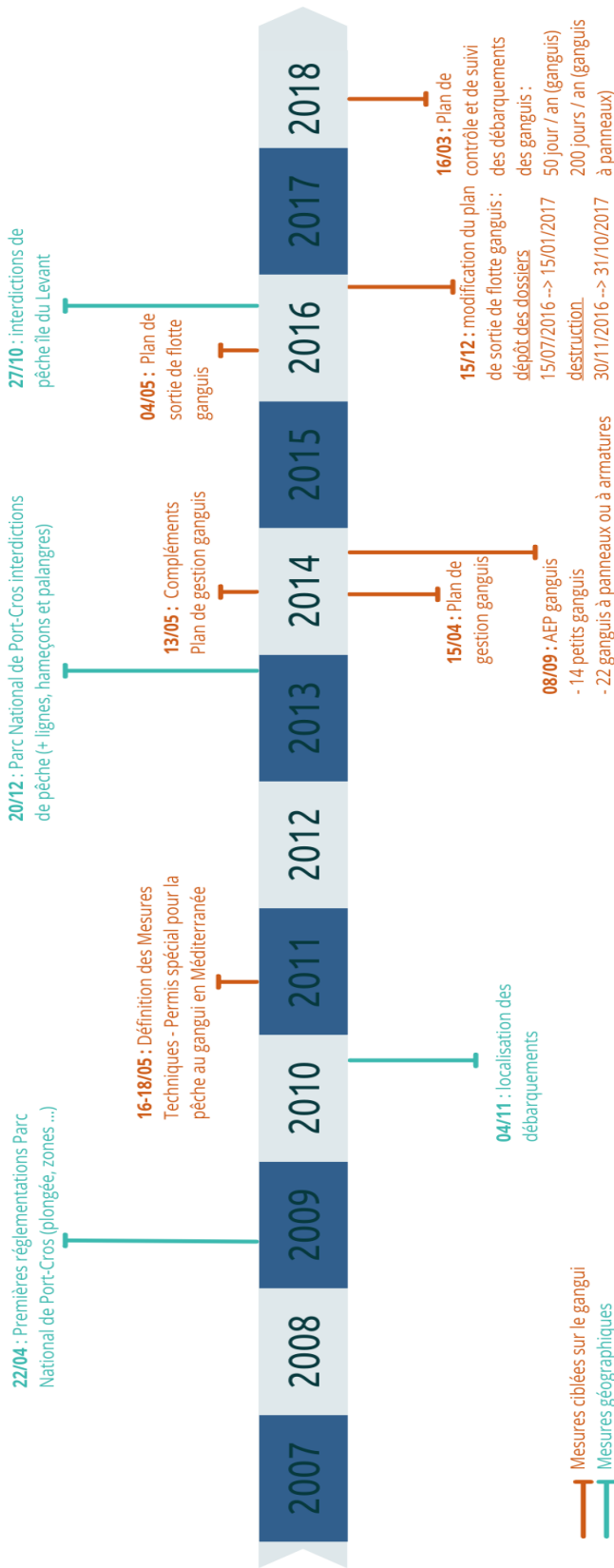
La répartition des différentes classes de taille reste relativement stable sur l'ensemble de la période étudiée. La diminution du nombre de navires est donc globale à la flottille et non associée à une ou plusieurs classe(s) de taille. La puissance motrice totale de la flottille diminue en rapport avec le nombre de navires, la puissance motrice moyenne par navire est en légère baisse en fin de période. Ainsi, les bateaux sont restés les mêmes sans augmentation de la puissance motrice individuelle, il n'y a pas eu de compensation dû à la diminution du nombre de navires.



## UNE BRÈVE CHRONOLOGIE

# RÈGLEMENTATIONS DE PÊCHE

Les ganguis : réglementations et dynamiques en Méditerranée, zones proches Var entre 2008 et 2018



Les ganguis : réglementations et dynamiques en Méditerranée, zones proche Var entre 2008 et 2018

Lexique : AEP = Autorisation Européenne de Pêche

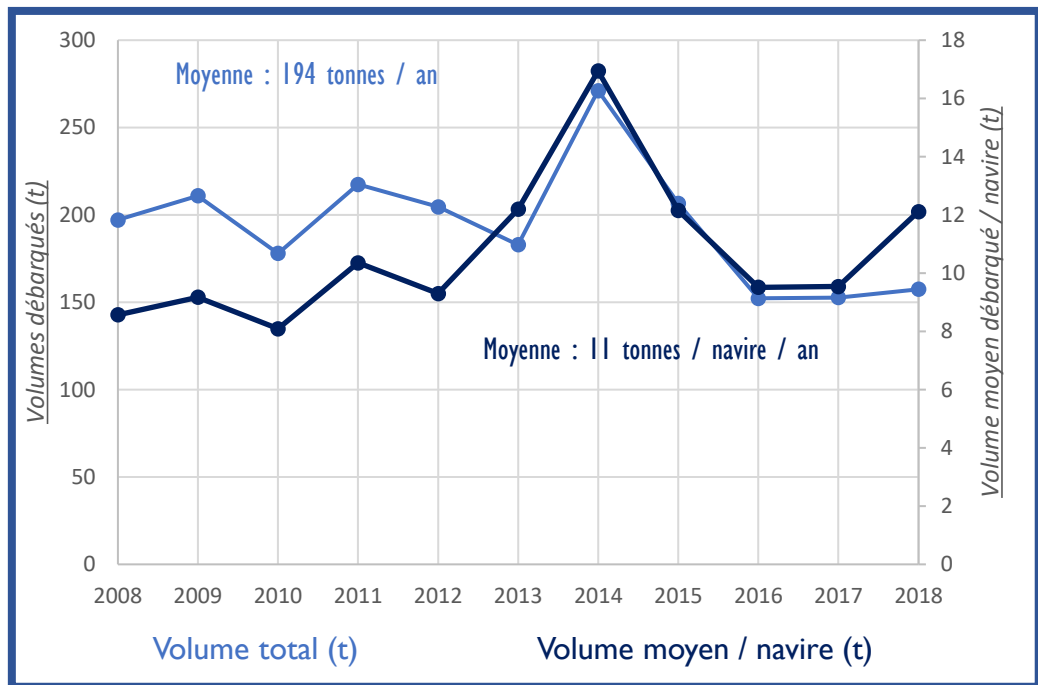


# Evolution de l'activité et de la production

## Evolution des volumes débarqués

**-20%**

C'est la diminution des volumes totaux débarqués par la flottille des ganguis qui ont connu une forte diminution passant de 197 tonnes en 2008 à 157 tonnes en 2018 (-20%). Ils ont atteint un maximum en 2014 avec 271 tonnes. Les volumes débarqués ont ensuite diminué pour atteindre un minima de 95 tonnes en 2016 avant de se stabiliser autour de la valeur de 157 tonnes en 2018. Au contraire, les volumes débarqués à l'échelle du navire augmentent globalement. Leur augmentation s'élève à 41%.

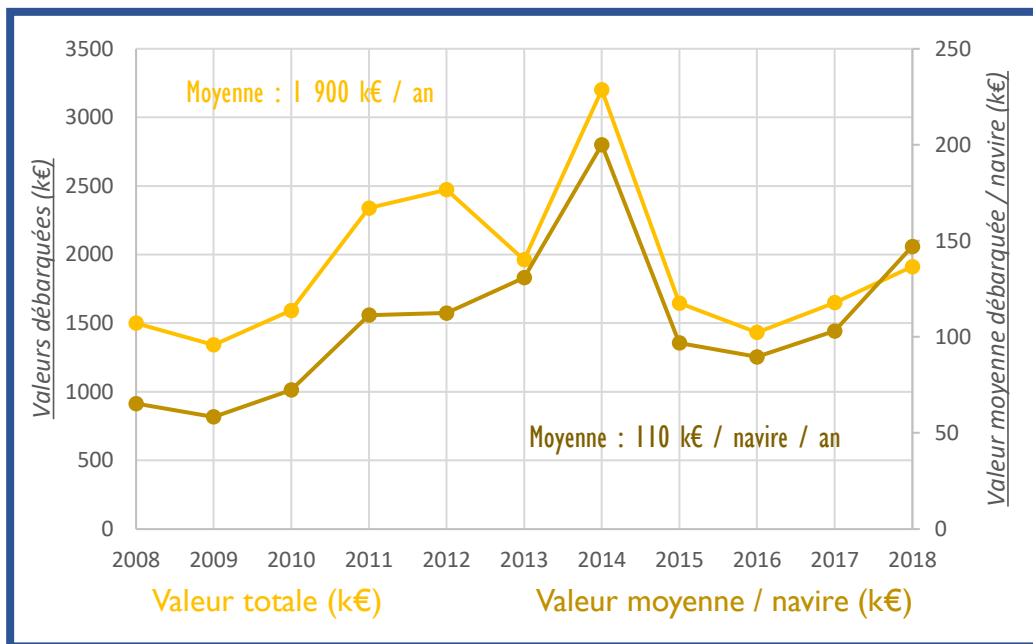


*Evolution des volumes débarqués par la flottille de pêche des ganguis entre 2008 et 2018 (bleu clair) et des volumes moyens débarqués par navire (bleu foncé)*

## Evolution des valeurs débarquées

**+27%**

C'est l'augmentation des valeurs totales débarquées par la flottille des ganguis qui ont augmenté passant de 1,5 millions d'euros en 2008 à 1,9 millions d'euros en 2018 (+27%). Elles ont connu un maximum de 3,2 millions d'euros en 2014. Les valeurs ramenées au navire suivent les mêmes fluctuations. Leur augmentation s'élève à 125%.

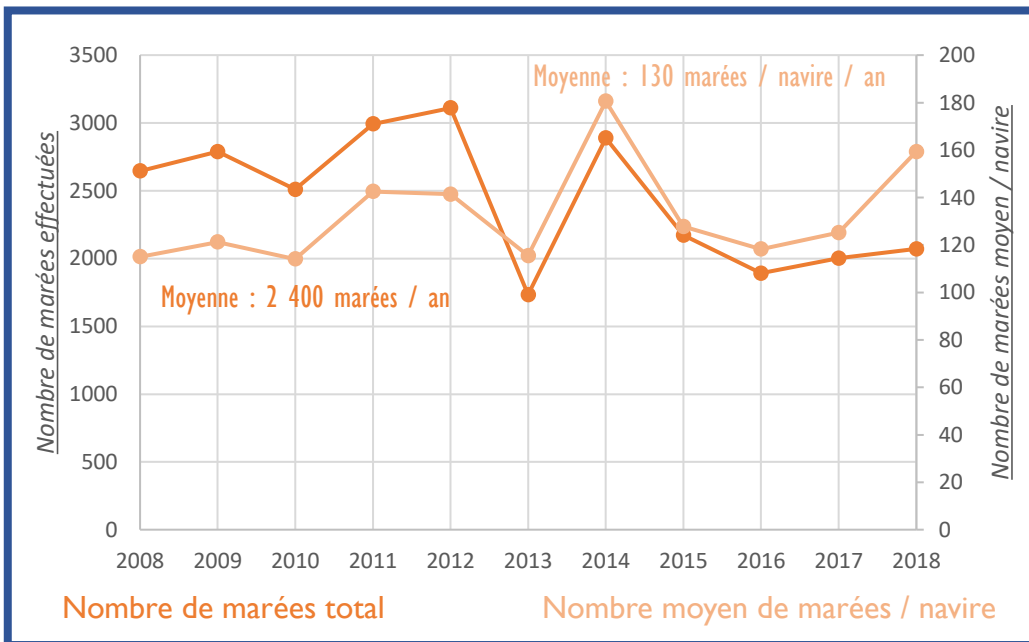


*Evolution des valeurs débarquées par la flottille de pêche des ganguis entre 2008 et 2018 (jaune clair) et des valeurs moyennes débarquées par navire (jaune foncé)*

## Evolution du nombre de marées

**-22%**

C'est la diminution du nombre de marées effectuées par la flottille des ganguis qui sont passées de 2 600 en 2008 à 2 100 en 2018 (-22%) avec un maximum de 3 100 effectuées par l'ensemble des navires de la flottille en 2015. Les marées ramenées au navire augmentent au contraire de 39% sur la période.

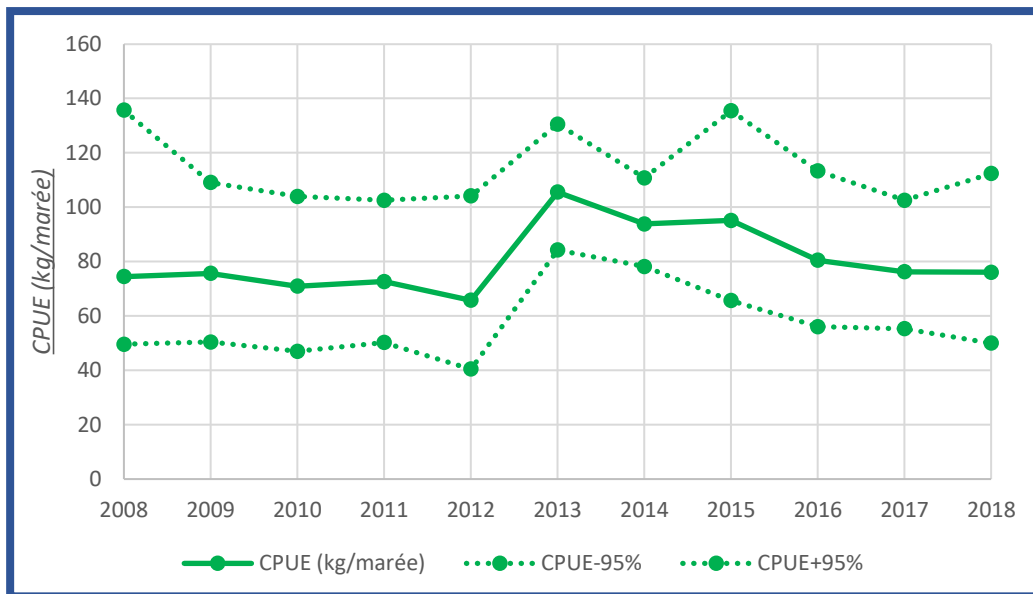


*Evolution du nombre de marées effectuées par la flottille de pêche des ganguis entre 2008 et 2018 (orange foncé) et du nombre moyen de marées effectuées par navire (orange clair)*

## Evolution de la Capture Par Unité d'Effort (CPUE)

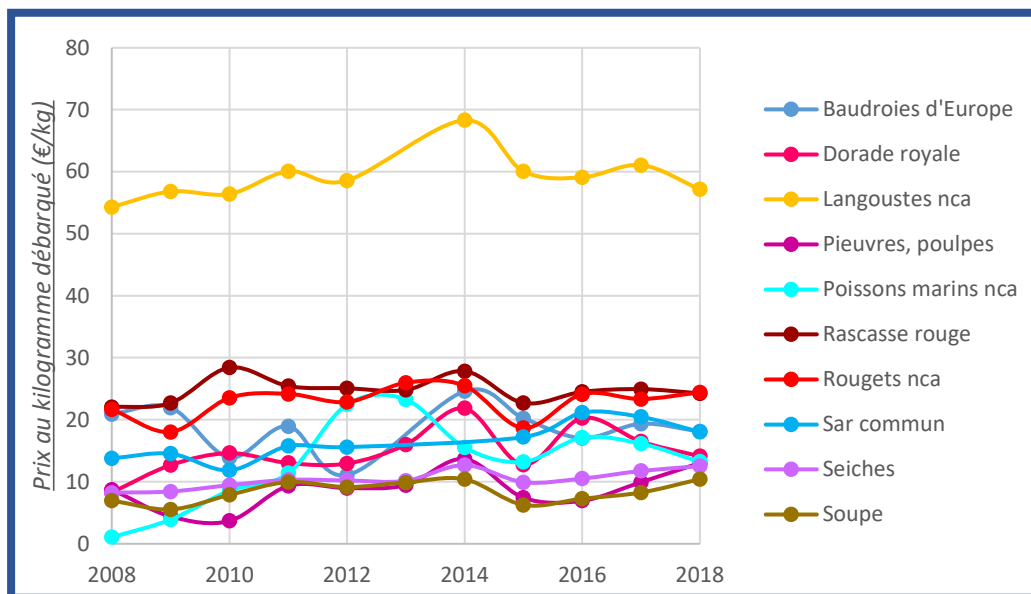
**+2%**

C'est l'augmentation de la CPUE de la flottille des ganguis qui est passée de 74,5 kg/marée en 2008 à 76 kg/marée en 2018 (+2%) avec un maximum de 105,5 kg/marée atteint en 2013 (+42%). A partir de 2013, la CPUE diminue jusqu'à la valeur finale de 76 kg/marée.



*Evolution de la CPUE : capture par unité d'effort exprimée ici en volume débarqué (kg) par marée, de la flottille des ganguis du Var entre 2008 et 2018*

## Evolution du prix au kilogramme des espèces pêchées



*Evolution du prix au kilogramme des 10 principales espèces débarquées (en valeur) entre 2008 et 2018 par la flottille des ganguis du Var*



© Planète Mer — M. Racine

# Dépendance et contribution

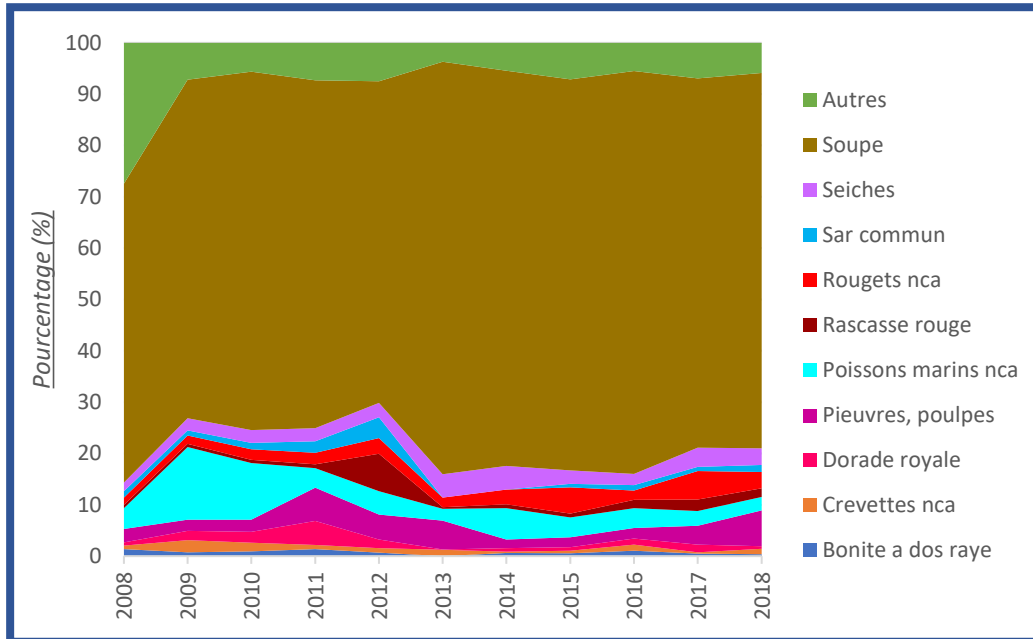
La flottille des ganguis cumule 104 espèces débarquées entre 2008 et 2018.

## Dépendance de la flottille

Part en volume des espèces dans les débarquements de la flottille

**92%**

C'est la part des **10** principales espèces débarquées au volume total débarqué par la flottille des ganguis. Ces **92%** sont répartis entre les poissons de la soupe (rascasses nca, picarels, crénilabres nca) à 70,7%, les poissons marins à 5,5% et les pieuvres et poulpes à 3,6%, pour les 3 premières espèces. La part de la bonite à dos rayé n'est que de 0,8 %. Cette flottille semble donc particulièrement sélective dans ses captures, en ciblant majoritairement les poissons de roche de la soupe verte varoise.



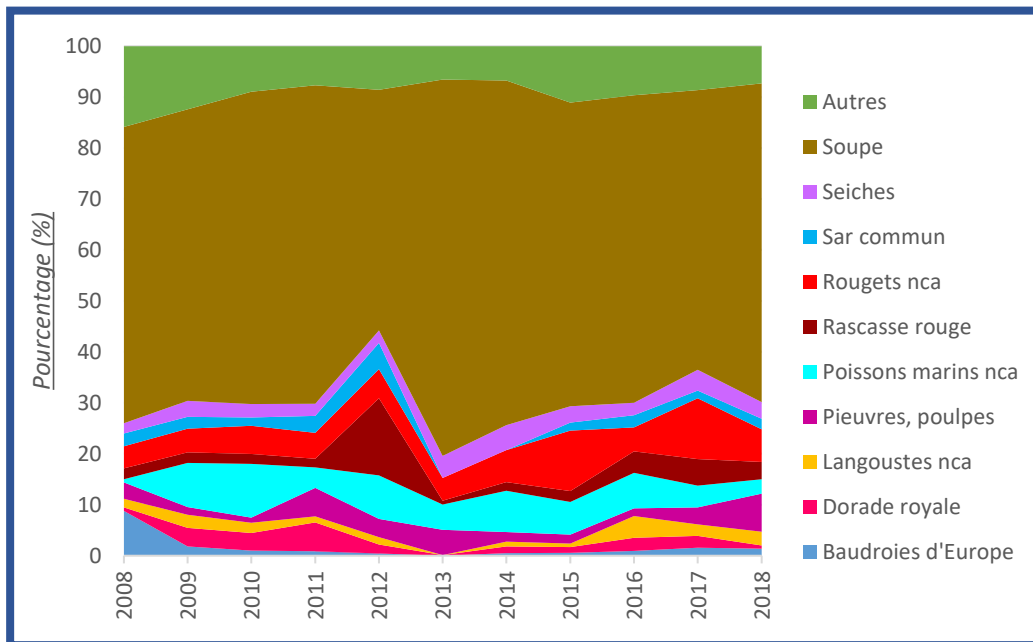
*Part des 10 principales espèces au volume total débarqué par la flottille des ganguis entre 2008 et 2018*



## Dépendance des navires aux espèces en valeurs

**91%**

C'est la dépendance économique des navires de la flottille des ganguis aux **10** principales espèces débarquées par cette flottille. Ces **91%** sont répartis entre les poissons de la soupe à 60,8%, les rougets à 6,4% et les poissons marins à 6,1%. La part de la baudroie d'Europe n'est que de 1,4%. Cette flottille semble donc très dépendante du commerce de soupe verte varoise liée aux espèces de poissons de roche (rascasses nca et crénilabres nca).



*Part des 10 principales espèces à la valeur totale débarquée par la flottille des ganguis entre 2008 et 2018*

## Contribution de la flottille

### Contribution au volume total des débarquements du Var

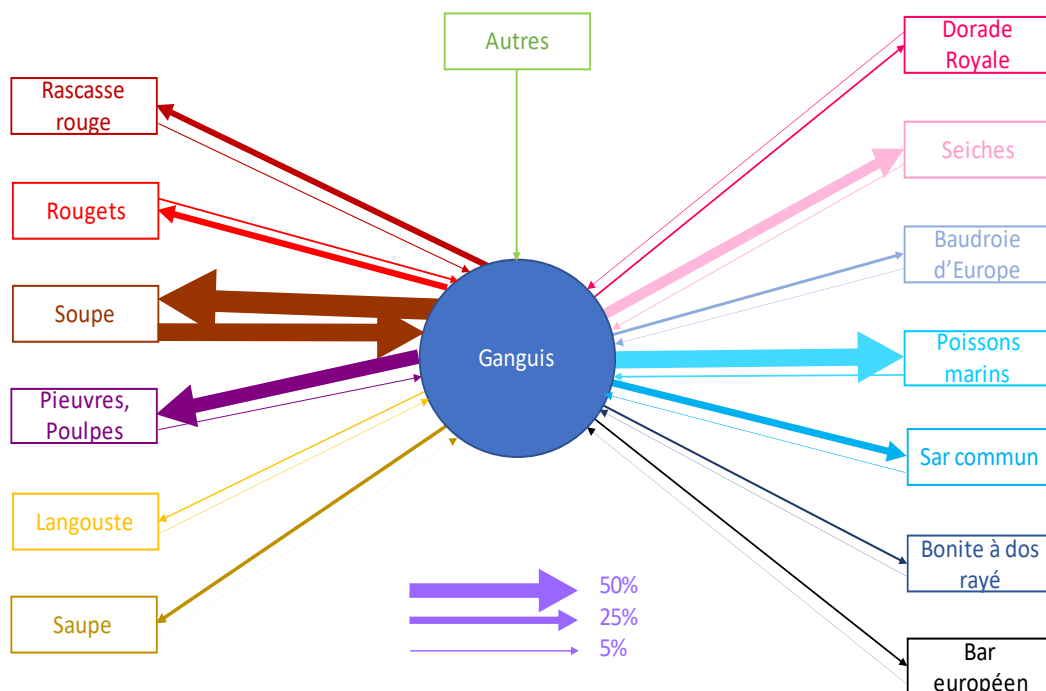
**29%**

C'est la contribution de la flottille des ganguis au volume total des espèces débarquées par la flotte de pêche du Var. La contribution de cette flottille dans les débarquements, en volume, est particulièrement importante pour les poissons de la soupe verte varoise (rascasses nca, crénilabres nca) (74%), les poissons marins nca (60%) et les pieuvres et poulpes (50%). Certaines années, cette contribution dépasse les 80% pour les poissons marins nca et les poissons de la soupe.

### Contribution à la valeur totale des débarquements du Var

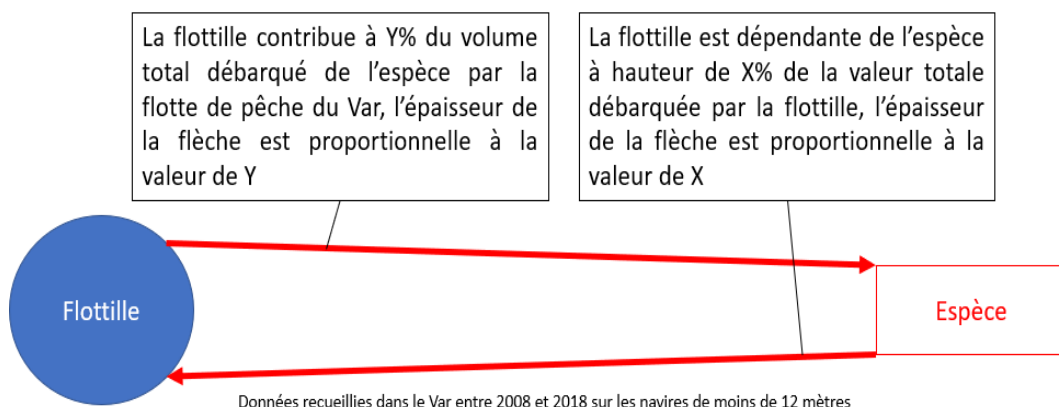
**22%**

C'est la part de la flottille des ganguis à la valeur totale débarquée par la flotte de pêche du Var. La contribution de cette flottille dans les débarquements, en valeur, est particulièrement importante pour les poissons de la soupe (68%), les poissons marins nca (51%) et les pieuvres et poulpes (48%). Certaines années, cette contribution peut aller jusqu'à 80% pour les poissons de la soupe et 60% pour les seiches.



*Contribution des ganguis aux volumes débarqués dans le Var et leur dépendance en valeur aux 13 principales espèces d'intérêt halieutique pour la flottille. Ces 13 espèces ont été sélectionnées sur critères : leur fort taux de capture par la flottille par rapport à l'ensemble de la flotte de pêche du Var, ou sur la forte dépendance économique de la flottille à ces espèces.*

Légende :



La flottille des ganguis est donc économiquement très dépendante des poissons de la soupe varoise et quelques autres espèces (rougets nca, rascasse rouge, pieuvres/poulpes, dorade royales et poissons marins nca), et contribue à une forte part des débarquements en volume de l'ensemble de la flotte de pêche, très fortement sur les poissons de la soupe, les poissons marins nca, et les pieuvres/poulpes.

## Les métiers exercés

La flottille des ganguis compte 14 métiers de pêche exercés entre 2008 et 2018.

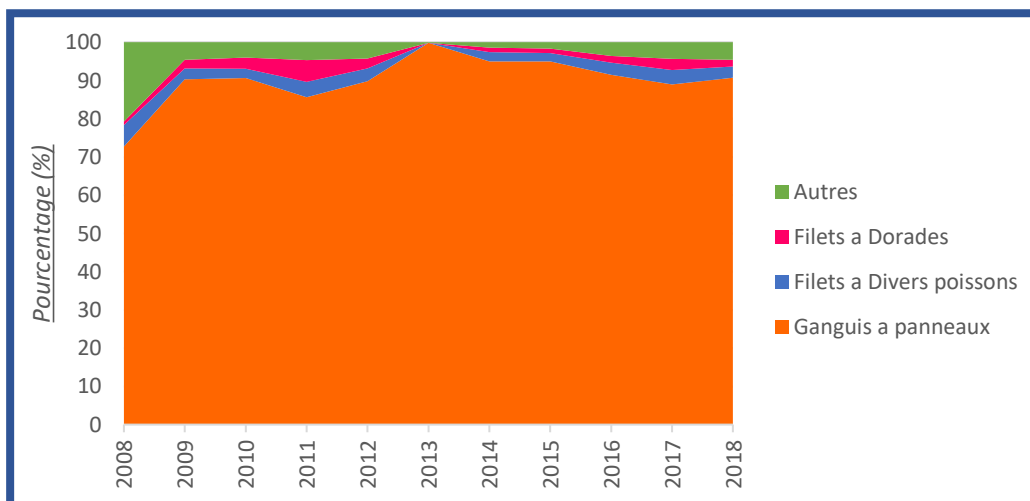
La flottille des ganguis est caractérisée par la dominance d'un seul métier : le gangui à panneaux, aussi surnommé petit chalut. Elle n'est donc pas caractéristique de la polyvalence en métiers dans le Var mais reste représentative de la diversité d'espèces pouvant être pêchées. Les deux métiers présentés avec le gangui à panneaux, pour cette flottille, sont les filets à divers poissons et les filets à dorades.

Les métiers « autres » dont les estimations chiffrées ne sont pas présentées sont les casiers à diverses espèces, les dragues à diverses espèces, les filets à céphalopodes, les filets à crustacés, les filets à poissons plats, les filets à rascasses, les filets à rougets, les lignes et hameçons à divers poissons, les lignes et hameçons à grands pélagiques, les plongées à oursins et les pots à poulpes.

### En volumes

**90%**

Le principal métier exercé par cette flottille est le gangui à panneaux. Il représente **90%** des volumes débarqués, soit 1 900 tonnes sur les 2 200 tonnes débarquées par l'ensemble de la flottille des ganguis entre 2008 et 2018. Les pourcentages fluctuent entre 72% des volumes débarqués en 2008 et 99,9% en 2013. D'autres métiers comme les filets à divers poissons (3%) et les filets à dorades (2%) ont une importance relative dans ces volumes débarqués et fluctuent entre 0% et 6% en fonction des années.

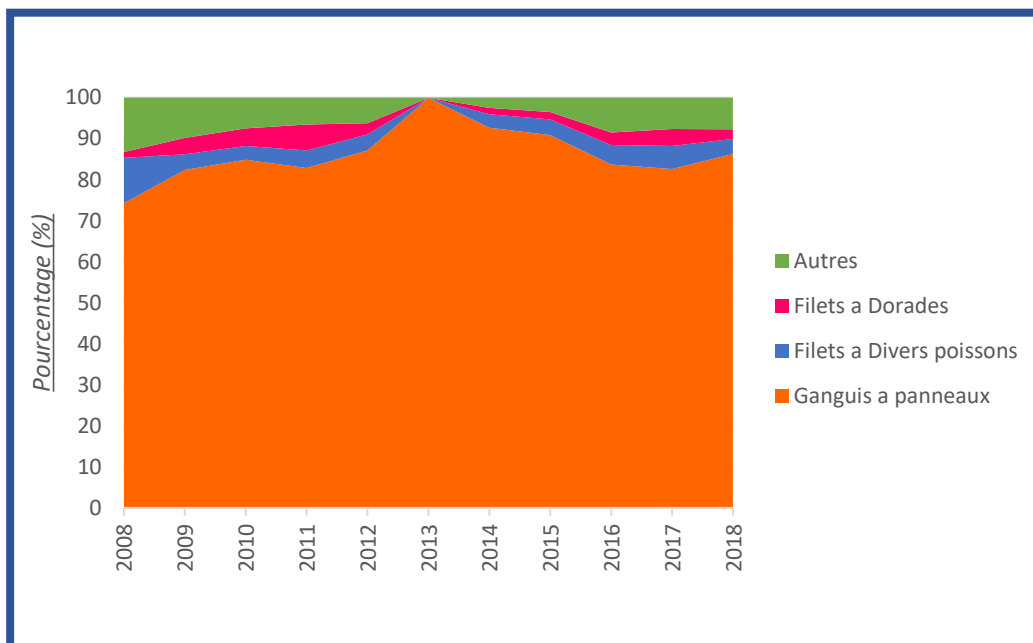


*Contribution des 3 principaux métiers aux volumes débarqués par la flottille des ganguis du Var entre 2008 et 2018*

## En valeurs

**87%**

Le principal métier exercé par cette flottille est le gangui à panneaux. Il représente **87%** des valeurs débarquées, soit 18,3 millions d'euros sur les 21,1 millions d'euros débarqués par l'ensemble de la flottille des ganguis entre 2008 et 2018. Les pourcentages fluctuent entre 74% des valeurs débarquées en 2008 et 99,9% en 2013. D'autres métiers comme les filets à divers poissons (4%), les filets à dorades (2,8%) et les filets à crustacés (2,1%) ont une importance relative dans ces valeurs et fluctuent entre 0% (2013) et 11%, 6% et 4% sur leur 'meilleure' année.

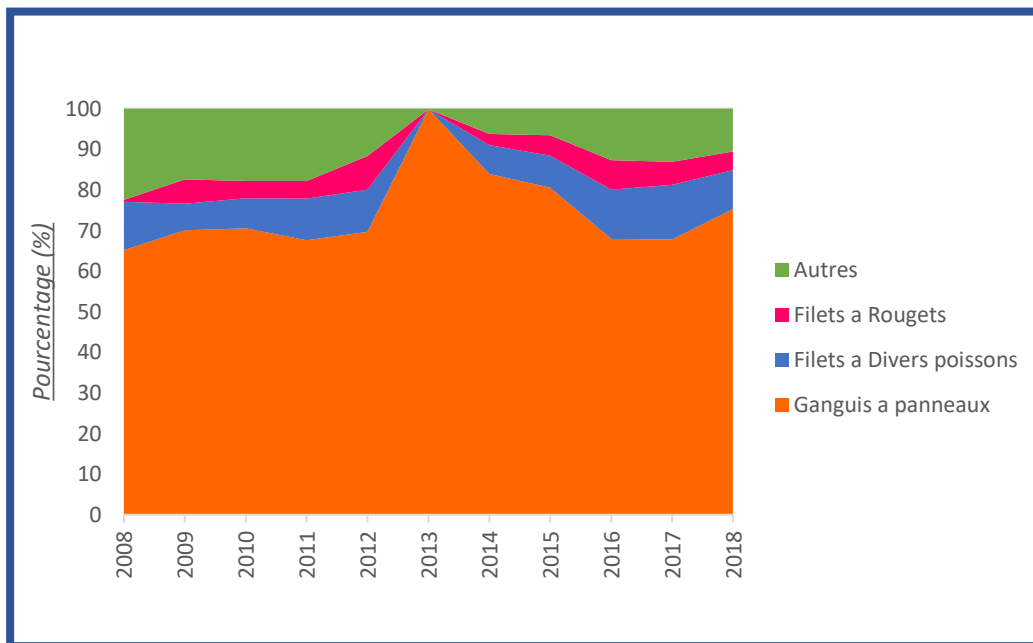


*Contribution des 3 principaux métiers aux valeurs débarquées par la flottille des ganguis du Var entre 2008 et 2018*

## En nombre de marées

**74%**

Le principal métier exercé par la flottille des ganguis est le gangui à panneaux. Il représente **74%** des marées effectuées soit 20 000 marées sur les 27 000 marées effectuées par la flottille des ganguis entre 2008 et 2018. Les pourcentages fluctuent entre 65% en 2008 et 99,9% en 2013. D'autres métiers comme les filets à divers poissons (8,9%), les filets à rougets (4,5%), les filets à dorades (4,3%) et les filets à crustacés (2,5%) ont une importance relative dans ces valeurs et fluctuent entre 0% (2013) et 13,5%, 8,3%, 7,8% et 4,5% sur leur 'meilleure' année.



*Contribution des 3 principaux métiers au nombre de marées effectuées par la flottille des ganguis du Var entre 2008 et 2018*



# Bilan

L'évolution de l'activité des ganguis du Var entre 2008 et 2018 par analyse des données récoltées par l'Ifremer peut ainsi être résumée :

- **A l'échelle de la flottille :** flottille dont l'activité ralentit avec une diminution du nombre de navires, de la puissance motrice totale et du nombre de marées effectuées particulièrement en 2013 et à partir de 2014. Ces diminutions sont liées à la mise en place d'un plan de gestion pour cette flottille en 2014 ainsi que d'un plan de sortie de flotte en 2016. Entre 2008 et 2018, le nombre de navires a été divisé par 2. Diminution des volumes débarqués mais augmentation des valeurs débarquées dont les maximums sont atteints en 2014 marquant une année de forte activité. Malgré une augmentation jusqu'en 2013, la CPUE diminue à partir de 2014 jusqu'en 2018 se rapprochant des chiffres de 2008. Cela peut être lié au plan de gestion de 2014 et au plan de sortie de flotte de 2016, ou encore matérialiser un effort de pêche supérieur aux niveaux de durabilité des ressources halieutiques, comme à l'échelle de la flotte du Var.
- **A l'échelle du navire :** diminution de la puissance motrice moyenne qui peut-être en lien avec la perte des navires de longueur entre 10 et 12 mètres. Augmentation des volumes débarqués, des valeurs débarquées et du nombre de marées effectuées avec un maximum de volumes débarqués et de valeurs débarquées en 2014 ; et en marées effectuées entre 2013 et 2018.
- **Pour les espèces débarquées :** l'essentiel de la pêche est centré autour des poissons de roche. Les espèces de la soupe varoise (rascasses et crénilabres notamment) sont majoritaires et dominantes dans les volumes et valeurs débarqués. D'autres espèces comme le chapon (rascasse rouge) ou les rougets détiennent tout de même une part non négligeable de l'activité des ganguis et subissent de fortes fluctuations sur la période d'étude. Les dynamiques du marché montrent une augmentation du prix de vente au kilogramme pour l'ensemble des espèces en particulier pour le sar, la seiche, les poissons marins nca et surtout pour la langouste à partir de 2014.
- **Pour les métiers pratiqués :** peu de fluctuations significatives du fait que le principal métier exercé, le gangui à panneaux, occupe entre 80% et 100% (2013) de l'activité de la flottille.

Cette flottille est une flottille typique du Var étant donné son activité halieutique ciblée sur la soupe varoise. Elle contribue à presque un tiers des débarquements en volume et un cinquième des débarquements en valeur de la flotte de pêche du Var. Elle est principalement dépendante des espèces de poissons composant la soupe et de son métier principal : le gangui à panneaux.

## Tableau comparatif de l'activité économique de la flotte de pêche du Var et de ses principales flottilles



*Chiffres clés de l'activité de pêche des navires varois et de son évolution entre 2008 et 2018 ; à l'échelle de la flotte de pêche varoise et des 4 flottilles d'intérêt étudiées dans cette étude.*

Données analysées		FLOTTILLES PRINCIPALES DU VAR				
		Flotte de pêche varoise	Fileyeur exclusif inférieurs à 3 miles nautiques	Fileyeur polyvalent	Gangui	Métier de l'hameçon supérieurs à 3 miles nautiques
Valeurs moyennes annuelles (2008-2018)	Nombre de navires	213	74	46	19	10
	Classe de taille dominante	6-8m 46%	6-8m 60%	6-8m 50%	8-10m 45%	10-12m 40%
	Nombres d'espèces	~20	~20	~25	~15	~5
	Nombre de métiers	~10	~6	~8	~1	~2
	Nombre de marées	22 000	8 800	8 200	2 400	800
	Volume débarqué	672 tonnes	161 tonnes	187 tonnes	194 tonnes	52 tonnes
	Valeur débarquée	8 900 000€	2 500 000€	2 800 000€	1 900 000€	900 000€
Evolutions entre 2008 et 2018	Nombre de navires	-14%	-26%	+34%	-43%	+86%
	Nombre de marées	+6%	-23%	+97%	-22%	+114%
	Volume annuel débarqué	-25%	0%	+54%	-20%	+255%
	Valeur annuelle débarquée	+60%	+30%	+108%	+27%	+728%
Valeurs moyennes par navire (2008-2018)	Nombre de marins	1,23	1,14	1,15	1,66	1,68
	Taille moyenne	7,47 m	7,33 m	7,54 m	8,86 m	8,94 m
	Puissance motrice	58,1 kW	53,5 kW	63,9 kW	54,4 kW	107,3 kW
	Marées annuelles	100	120	180	130	80
	Volume par marée	30kg/marée	18kg/marée	23kg/marée	80kg/marée	60kg/marée
	Valeur annuelle débarquée	42 000€/an	35 000€/an	60 000€/an	110 000€/an	85 000€/an
Evolutions par navire entre 2008 et 2018	Nombre de marins	-1,9%	+2,3%	-0,9%	+11,9%	+6%
	Taille moyenne	+3%	+3%	-5%	+1%	+27%
	Puissance motrice	+14%	+32%	-6%	-9%	+74%
	Marées	+23%	+4%	+47%	+39%	+15%
	Volume annuel débarqué	-12%	+35%	+13%	+41%	+91%
	Valeur annuelle débarquée	+86%	+76%	+56%	+125%	+346%



© Planète Mer – L. Debas



# PERSPECTIVES

## Les ateliers participatifs de l'étude

La poursuite donnée à cette étude est la confrontation des résultats théoriques des modèles développés par l'Ifremer présentés précédemment avec la réalité de terrain connue des pêcheurs. Cette confrontation des résultats avec la réalité du terrain permettra d'adapter les interprétations des modèles en valorisant l'expérience des pêcheurs. Des analyses complémentaires permettront de donner suite aux retours des pêcheurs afin de discuter d'éventuelles différences entre les modèles et la réalité.

Ces ateliers participatifs, au nombre de 3 afin de travailler sur les principales flottilles identifiées dans cette étude : les ganguis, les fileyeurs (polyvalents et exclusifs inférieurs à 3 miles nautiques) et les métiers de l'hameçon (inférieurs à 3 miles nautiques et supérieurs à 3 miles nautiques) viseront à identifier des évolutions surprenantes ou des différences existantes entre la réalité qu'ont connu les pêcheurs entre 2008 et 2018 et les modèles d'estimation dont les résultats sont présentés précédemment. Ils permettront aussi d'amorcer des discussions ayant pour objectif d'expliquer certaines fluctuations (notamment raréfaction des stocks, perte d'attractivité, erreur potentielle dans la base de données, ou conséquence réglementaire).



© Planète Mer – L. Debas

## Valoriser l'expérience des pêcheurs

A terme, cette étude sur la dépendance économique de la flotte de pêche du Var aux espèces et aux métiers pourra permettre de donner des clés d'argumentation et de réflexion aux pêcheurs en perspective de futurs outils et mesures de gestion et de régulation de l'accès aux ressources halieutiques pertinents. L'analyse de ces données économiques à l'échelle du département du Var est une première dans l'effort de connaissance et de compréhension de la pêche artisanale aux petits métiers du Var réalisé par Planète Mer, le CDPMEM Var, et l'Ifremer Brest – UMR AMURE. L'implication des pêcheurs à travers la valorisation de leur expérience sur cette étude pionnière pourra permettre d'envisager une meilleure intégration des connaissances empiriques des pêcheurs dans la mise en place des futurs modèles de gestion des ressources halieutiques.

En effet, la valorisation de l'expérience des pêcheurs qui sera confrontée aux modèles théoriques permettra de donner des pistes d'argumentation pour **défendre la forte polyvalence de la pêche artisanale aux petits métiers du Var.**



© Planète Mer – L. Debas

# RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES GÉOGRAPHIQUES

Décret du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de Port-Cros aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi no 2006-436 du 14 avril 2006. JORF n°0095 du 23 avril 2009 Texte n° 3

Arrêté du 4 novembre 2010 portant désignation des ports et lieux de débarquement des produits de la pêche maritime dans le Var. Préfet du Var. Direction Interrégionale de la mer Méditerranée

Arrêté n°2013354-0001 du 20 décembre 2013 portant réglementation de la pêche maritime professionnelle dans les eaux du cœur marin du parc national de Port-Cros autour des îles et îlots de Port-Cros. Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Direction Interrégionale de la mer Méditerranée Service Réglementation - Contrôle

Arrêté n° R 93-201610-27-001 du 27 octobre 2016 portant réglementation particulière de la pêche professionnelle aux abords de l'île du Levant (Commune d'Hyères-les-Palmiers – département du Var). Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Direction Interrégionale de la mer Méditerranée

# RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES SUR LES GANGUIS

Arrêté du 16 mai 2011 portant fixation de mesures techniques pour la pêche professionnelle au gangui en Méditerranée. [JORF n°0143 du 22 juin 2011](#) Texte n° 40. Dernière mise à jour des données de ce texte : 31 octobre 2020

Arrêté du 18 mai 2011 portant création d'un permis de pêche spécial pour la pêche professionnelle au gangui en Méditerranée. [JORF n°0126 du 31 mai 2011](#) Texte n° 42

Arrêté du 15 avril 2014 portant adoption de plans de gestion pour les activités de pêche professionnelle à la senne de plage et au gangui en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français. [JORF n°0101 du 30 avril 2014](#) Texte n° 7

Arrêté du 13 mai 2014 portant adoption de plans de gestion pour les activités de pêche professionnelle à la senne tournante coulissante, à la drague, à la senne de plage et au gangui en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français. [JORF n°0122 du 27 mai 2014](#) Texte n° 6, Dernière mise à jour des données de ce texte : 09 février 2020

Arrêté du 8 septembre 2014 créant des régimes d'autorisations européennes de pêche pour certains engins ou techniques de pêche maritime professionnelle utilisés en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français. [JORF n°0211 du 12 septembre 2014](#) Texte n° 15

Arrêté du 4 mai 2016 relatif à la mise en œuvre d'un plan de sortie de flotte pour les navires pêchant au moyen d'un gangui sur les posidonies de Méditerranée. [JORF n°0112 du 14 mai 2016](#) Texte n° 4. Dernière mise à jour des données de ce texte : 19 décembre 2016

Arrêté du 15 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 4 mai 2016 relatif à la mise en œuvre d'un plan de sortie de flotte pour les navires pêchant au moyen d'un gangui sur les posidonies de Méditerranée. [JORF n°0294 du 18 décembre 2016](#) Texte n° 4

Arrêté du 16 mars 2018 définissant un plan de contrôle et de suivi des débarquements pour les navires titulaires d'une autorisation européenne de pêche au gangui. [JORF n°0069 du 23 mars 2018](#) Texte n°43





137 avenue Clôt Bey  
13008 Marseille  
04.91.54.28.74  
planetemer.org  
contact@planetemer.org



© Planète Mer - L. Debas